



René COLLIN - Ministre du Gouvernement wallon

Agriculture - Nature - Forêts

Ruralité – Tourisme

Aéroports

COMMUNIQUE DE PRESSE

René COLLIN : des aides concrètes pour l'élevage wallon !

28-09-2016

Ce 28 septembre, le Ministre wallon de l'Agriculture, René COLLIN, a de nouveau rencontré l'ensemble des organisations professionnelles agricoles afin de finaliser les modalités relatives aux aides européennes présentées par la Commission européenne au Conseil des Ministres du 18 juillet dernier.

René COLLIN mobilise ainsi 10,5 millions d'euros pour soutenir l'élevage wallon - 6.5 millions d'aides communautaires et 4 millions d'euros wallons.

A. Réduction temporaire de la production

L'Europe a proposé aux éleveurs européens de réduire volontairement la production de lait au cours du dernier trimestre 2016 en accordant une compensation de 14cents/kg non-produit. Le Ministre COLLIN en accord avec les organisations professionnelles a décidé de compléter cette compensation par un montant de 10cents/kg non-produit mais uniquement sur les 10% maximum de la production individuelle.

1.091 dossiers ont été introduits auprès de l'Administration wallonne pour un engagement de réduction du volume de production de 17.935.240 litres de lait soit 5% de la production trimestrielle wallonne. **La Wallonie mobilisera 1.018.789 euros pour assurer la compensation complémentaire régionale qui s'ajoutera donc à l'aide européenne.**

B. Complément aux aides couplées

En accord avec les organisations professionnelles, René COLLIN proposera au Gouvernement wallon un soutien spécifique par vache. Cette aide réservée aux vaches laitières et mixtes sera plafonnée à 75 unités par exploitant.

Vaches	Plafond par exploitation/actif	Prix par unité
Laitières	75	23€
Mixtes	75	11.5€

Les jeunes agriculteurs – étant entendu comme ayant de moins de 40 ans au 1er janvier 2017 et installés au 15 juin 2016 depuis moins de 10 ans - bénéficieront d'une majoration de 50% du prix à l'unité.

C. Soutien aux prairies

Les prairies sont le cœur même de l'élevage wallon. Elles incarnent la liaison au sol de notre agriculture. Elles contribuent essentiellement aux qualités spécifiques de nos productions. Outre leur rôle en termes paysagers, elles sont synonymes de biodiversité tout en permettant de stocker du carbone et de freiner l'érosion.

Il est décidé d'attribuer cette aide aux producteurs laitiers et aux producteurs viandeux. En effet, ce secteur connaît également une situation de fragilité par rapport aux marchés. Un complément de 100% sera accordé aux jeunes agriculteurs. 4 millions d'euros seront affectés à cette mesure.

Producteur	Maximum d'hectares de prairies primables/actif	Prime à l'hectare
Laitier	30	20€
Viandeux	20	20€
Jeunes	20 / 30	40€

Saint Lucas

Pour René COLLIN, ces mesures s'inscrivent dans la volonté de préserver notre modèle agricole familial.

Elles rencontrent également les objectifs suivants : éviter une pénalisation financière de celles et de ceux qui vont contribuer à réduire la production européenne, contribuer au maintien du potentiel laitier wallon, source de très nombreux emplois, et préserver l'ensemble de la filière bovine de la Wallonie.

René COLLIN souligne enfin que les accords...de la Saint Lucas sont intervenus suite à un large consensus avec les organisations professionnelles. Il précise que les conditions retenues permettront aussi un paiement accéléré à chaque exploitation concernée.

Ces mesures viennent s'ajouter aux dispositions déjà prises, notamment, la création d'une cellule d'appui à la gestion financière, l'octroi d'une aide de 2.000 euros à chaque agriculteur investissant dans une coopérative ainsi que la création de 18 nouveaux halls relais en Wallonie.